



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Procès-verbal de l'assemblée générale étudiante de l'Association des Étudiants et Étudiantes en Droit

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2020, 11h30 à 12h20
Virtuellement, sur Zoom

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
4. Présentation du nouveau représentant des premières années du Conseil exécutif et du CA
5. Budget prévisionnel
6. Comité de droit et enjeux des minorités visibles
7. Élection des postes vacants au sein des comités et organismes reconnus de la Corporation
8. Élection des représentants de premières années des comités
9. Élection des membres des instances facultaires
10. Varia
11. Fermeture

1. Ouverture

Cyndelle Gagnon, présidente de l'assemblée, constate le quorum avec 92 étudiants présents et propose l'ouverture de l'Assemblée à 11h32, appuyé par Stéphanie Clément.

Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cyndelle Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Philippe Lavoie Paradis demande que le point du « Budget prévisionnel » à l'ordre du jour soit repoussé après le point « Élection des représentants de premières années des comités ».

Jordan Mayer demande pour ajouter le point « Centre d'accès à l'information juridique » à l'ordre du jour, à la suite du point « Comité de droit et enjeux des minorités visibles ».

Gabriel Boivin demande pour ajouter le point « Annexe 4 des Règlements généraux du Conseil Administratif » à l'ordre du jour, à la suite du point « Centre d'accès à l'information juridique ».

Cyndelle Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée avec les modifications. L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

4. Présentation du nouveau représentant des premières années du Conseil exécutif et du CA

5. Comité de droit et enjeux des minorités visibles

6. Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)

7. Annexe 4 des Règlements généraux du Conseil Administratif

8. Élection des postes vacants au sein des comités et organismes reconnus de la Corporation

9. Élection des représentants de premières années des comités

10. Budget prévisionnel

11. Élection des membres des instances facultaires

12. Varia

13. Fermeture

Philippe Vachon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu, appuyé par Stéphanie Clément. Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Shannon Soulé, vice-présidente aux affaires internes de l'AED, fait un partage d'écran pour présenter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (**Annexe 1**).

Dominique Gobeil demande à quel endroit il est possible de retrouver le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, si des gens sont curieux d'aller le voir.

Shannon Soulé répond à Dominique Gobeil qu'il n'a pas été partagé pour l'instant, mais qu'elle peut le partager sur le groupe Facebook Droit ULaval par la suite.

Shannon Soulé explique que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle est assez court puisque l'élection des comités c'était déroulé sur le groupe Facebook Droit ULaval. De plus, elle explique les deux annexes du procès-verbal.

Dominique Gobeil mentionne que normalement à l'Assemblée générale annuelle le budget final est présenté. Elle se demande donc si l'ancien budget est disponible.

Gabriel Boivin, président du Conseil Administratif, répond en disant que comme il était impossible de tenir l'Assemblée générale annuelle en raison de la pandémie, le Conseil Administratif a passé en audition monsieur William Massicotte, le vice-président aux finances sortant de l'AED. Il ajoute que le vérificateur général, Derek Laroche ainsi que le vice-président aux finances de l'AED, Philippe Lavoie-Paradis étaient présents. L'enregistrement de l'audition est disponible sur demande.

Dominique Gobeil propose que l'enregistrement soit disponible pour les étudiants sans qu'ils aient à en faire la demande.

Gabriel Boivin répond à Dominique Gobeil qu'il pourra le partager sur le groupe Facebook Droit ULaval sans problème.

Jeremy Michel Roy propose l'adoption de du procès-verbal tel que présenté, appuyé par Stéphanie Clément. Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation du nouveau représentant des premières années du Conseil exécutif et du CA

Philippe Vachon, président de l'AED, mentionne que Sejla Babajic fut élue comme représentante des premières années du Conseil exécutif. Il l'invite à se présenter.

Sejla Babajic, représentante des premières années du Conseil exécutif, se présente et invite les étudiants de première année à lui écrire s'ils ont des questions ou des inquiétudes.

Gabriel Boivin, président du Conseil Administratif, mentionne que Dylan Bond fut sélectionné comme représentant des premières années du Conseil Administratif.

Dylan Bond, représentant des premières années du Conseil Administratif, se présente et invite Sejla Babajic à lui écrire si elle a des questions relativement au CA.

5. Comité de droit et enjeux des minorités visibles

Philippe Vachon mentionne que le processus pour la création du Comité de droit et enjeux des minorités visibles est entamé depuis plusieurs mois. Il ajoute que le comité a présenté un plan accompagné des 20 signatures requises et qu'il a été voté dument au conseil exécutif par les membres de l'AED.

Considérant l'article 181 des *Règlements généraux* qui permet à l'Assemblée générale de « déroger à toute disposition [...] à moins que cette disposition énonce expressément qu'on ne peut y déroger » ;

Considérant les démarches entreprises par des membres de l'Association auprès du Conseil exécutif et du Conseil d'administration durant la période estivale afin de créer un nouveau comité ;

Considérant que le respect à la lettre des *Règlements généraux* (article 103) mènerait le comité en question à n'être reconnu et à être en activité qu'à la session d'Hiver-2021 alors que l'esprit de ces dispositions ne vise pas à ralentir la mise sur pied d'un comité, mais plutôt à s'assurer d'un certain formalisme dans la création d'un comité ;

Considérant que les membres instigateurs du nouveau comité ont manifesté leur intérêt, prouvé leur capacité à être structuré et débuté l'organisation d'activité à titre de comité de l'Association.

L'Assemblée générale :

Déroge à l'article 103 des *Règlements généraux*, conformément à l'article 181 des *Règlements généraux*, afin de reconnaître le *Comité de droit et enjeux des minorités visibles* et que celui-ci existe dès la clôture de la présente assemblée générale.

Que le Comité soumette de manière diligente ses règlements internes conformément à la procédure de l'alinéa 5 de l'article 103 des *Règlements généraux* afin que le Conseil d'administration insère ceux-ci à l'*Annexe 4*.

Philippe Vachon propose la résolution, appuyé par Khuong-An La. Aucune demande de vote n'est soulevée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)

Jordan Mayer souhaite présenter des considérations et faire une proposition à l'Association des étudiants et étudiantes en droit de l'Université Laval relativement au Centre d'accès à l'information juridique (ci-après « CAIJ ») :

Considérant que la pandémie de la COVID-19 oblige la faculté à dispenser un enseignement majoritairement en ligne et que par conséquent les membres de la communauté fréquentent moins le campus universitaire, notamment la bibliothèque ;

Considérant que l'Université Laval a déjà eu une entente avec le CAIJ, permettant aux étudiants et étudiantes de la Faculté de droit d'être membre du CAIJ et d'avoir accès à ses différents services ;

Considérant que cette entente avec l'Université Laval et le CAIJ n'a pas été reconduite cette année ;
Considérant que les étudiantes et étudiants d'autres universités québécoises et canadiennes, notamment l'Université d'Ottawa et la Faculté de droit de McGill, ont accès aux services du CAIJ ;

Considérant que le CAIJ s'impose comme la ressource incontournable pour une pratique du droit renouvelée et qu'il a pour mission de rendre accessible en priorité aux membres du CAIJ l'information juridique et s'assurer que l'accès soit le même quel que soit l'emplacement géographique et ce peu importe l'environnement de travail ;

Considérant que le CAIJ existe pour contribuer à la réussite académique des étudiants en droit ;

Considérant que le CAIJ cherche constamment à développer de nouvelles ententes pour faciliter l'accès à ses membres, l'accès aux ressources essentielles à la pratique du droit et qu'à cet effet le site web du CAIJ mentionne l'Association des étudiants en droit de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal, de la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa ;

Que l'AED se positionne en faveur de toute entente future permettant à ses membres d'avoir accès aux ressources du CAIJ et que l'AED mandate son Conseil exécutif de travailler en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval et le CAIJ pour conclure une telle entente pour l'année 2020-2021 et les suivantes.

Jordan Mayer propose l'adoption de la proposition relative au CAIJ, appuyé par Dominique Gobeil. Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Annexe 4 des Règlements généraux du Conseil Administratif

Gabriel Boivin mentionne que pendant l'été, le Conseil Administratif a procédé à une révision de l'Annexe 4 des Règlements généraux. Cette annexe prévoit la composition de l'ensemble des comités de la Corporation.

Tous les comités ont transmis un projet de règlement au Conseil Administratif mentionnant leurs activités et les postes qui existent au sein de leur comité. À partir de ces projets, le Conseil Administratif a rédigé l'Annexe 4 plus clairement qu'il l'était auparavant.

8. Élection des postes vacants au sein des comités et organismes reconnus de la Corporation

9. Élection des représentants de premières années des comités

Shannon Soulé explique comment les élections vont se dérouler. Elle mentionne que s'il n'y a qu'un candidat, celui-ci sera élu par acclamation. Toutefois, s'il y en a plusieurs candidats, ceux-ci devront faire un discours d'une durée de 30 secondes. Il y aura un vote dans le Zoom pour déterminer qui sera élu.

Valérie Rivest, secrétaire des élections, précise que si un poste est vacant de candidature, il est possible pour un étudiant de se présenter.

Philippe Vachon explique la procédure pour le vote sur Zoom lorsqu'il y aura plusieurs candidats pour un même poste dans un comité ou organisme reconnu de la Corporation. Il précise que les candidats seront invités à quitter la salle pour la durée du vote et du discours des autres candidats.

- Comité des finissants et finissantes

Catherine Gendron est élue par acclamation au poste de vice-présidence aux communications.

Jadrique Pagé et **Sophie Racine-Berthiaume** sont élues par acclamation au poste de membre.

- Comité sociopolitique

Gabrielle Boily est élue par acclamation au poste de vice-présidence aux événements.

Shannon Soulé invite ensuite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Arthur Magner, Florence Nadeau et Catherine Roussy, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Arthur Magner est élu à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité aux affaires professionnelles

Shannon Soulé invite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Charles Auclair, Magalie Lambert et Coralie Dallaire, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Coralie Dallaire est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité d'action sociale

Valérie Rivest est élue par acclamation au poste de vice-présidence aux finances.

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour le poste de membre-représentant les premières années, laissé vacant. Elle invite Sophie Bernard-Dion et Florence Nadeau, à se

présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidates sont invitées à quitter la salle pour la durée du vote.

Florence Nadeau est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Journal Le Verdict

Samuel Castonguay est élu par acclamation au poste de direction de l'information.

Florence Verreault est élue par acclamation au poste d'édition principale.

Kevin Garneau est élu par acclamation au poste de webmestre.

Andréa Lampron est élue par acclamation au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité de droit notarial

Olivia Leclerc est élue par acclamation au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité d'arts et de musique

Vincent Phaneuf est élu par acclamation au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité des débats Face-à-Face

Xavier Tousignant est élu par acclamation au poste de vice-présidence aux finances.

Nima Shareghi est élu par acclamation au poste de vice-présidence à l'organisation.

Laura Pelletier est élue par acclamation au poste de membre-représentant les premières années.

- Club de droit et affaires

Shannon Soulé invite les neuf candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Dylan Bond, Noémie Fargier, Joseph Gagnon, Catherine Gaudreau, Tommy Giroux-Latouche, Arthur Magner, Alexia Roberge, Nima Shareghi et André-Anne Tremblay, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Noémie Fargier est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité de droit criminel et pénal

Shannon Soulé invite les deux candidates pour le poste de vice-présidence aux finances, Ariane Gauvin et Daphné Lemaire, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidates sont invitées à quitter la salle pour la durée du vote.

Daphné Lemaire est élue à majorité au poste de vice-présidence aux finances.

Shannon Soulé invite ensuite les neuf candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Andréa Lampron, Sophie Bernard-Dion, Valérie Doyon, Ariane Henry, Éliane Larouche, Frédéric Magnan, Arthur Magner, Natasha Roland et Maude St-Pierre Lamoureux, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Frédéric Magnan est élu à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité du café La Dissidence

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour les postes de membre-représentant les premières années, gérance des bénévoles et gérances à l'approvisionnement laissés vacants. Aucun candidat ne se présente. Les postes demeurent vacants.

- Comité du Grand Maillet

Shannon Soulé invite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Jason Girard-Lortie, Tommy Giroux-Latouche et Noémie Tremblay, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Noémie Tremblay est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité des premières années

Emy Fecteau, Arthur Magner, Sabrina Roy, Bianca Sasseville et Élodie Chouinard sont élus par acclamation au poste de membre.

- Comité de la simulation des Nations Unies

Shannon Soulé invite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Arnaud Chouinard, Éliane Larouche et Érika Scott Savard, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Érika Scott Savard est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité des Jeux'Ridiques

Shannon Soulé invite les quatre candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Charles Auclair, David Forcier, Catherine Gaudreau et Éliane Larouche, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Charles Auclair est élu à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité de droit fiscal

Shannon Soulé invite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Marie-Joëlle Fortin, Laura Guaragna et Xavier Roy, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Marie-Joëlle Fortin est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité de droit et de développement durable

Shannon Soulé invite les deux candidates pour le poste de membre-représentant les premières années, Arielle Bélanger et Camille Charlebois, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidates sont invitées à quitter la salle pour la durée du vote.

Arielle Bélanger est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité du Festival de droit

Maude Trottier est élue par acclamation au poste de membre.

Shannon Soulé invite les quatre candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, David Forcier, Tommy Giroux, Sabrina Roy et Maude Savard, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Tommy Giroux est élu à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité droit et féminisme

Shannon Soulé invite les deux candidates pour le poste de membre-représentant les premières années, Rosalie Cavanagh et Sarah Côté, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidates sont invitées à quitter la salle pour la durée du vote.

Rosalie Cavanagh est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité du défilé de mode

Alysson Collin est élue par acclamation au poste de membre.

Shannon Soulé invite les trois candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Alexia Roberge, Joseph Gagnon et Maryssa Carrier-Floyd, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Maryssa Carrier-Floyd est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Comité justice et enjeux autochtones

Shannon Soulé invite les deux candidats pour le poste de membre-représentant les premières années, Joseph Gagnon et Maude St-Pierre, à se présenter à l'Assemblée à tour de rôle. Les candidats sont invités à quitter la salle pour la durée du vote.

Maude St-Pierre est élue à majorité au poste de membre-représentant les premières années.

- Troupe de théâtre Côté-Cour

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour les postes de membre-représentant les premières années, présidence, vice-présidence aux finances et vice-présidence aux communications laissés vacants.

Doriane Bolduc est élue par acclamation au poste de présidence.

Dominique Gobeil est élue par acclamation au poste de vice-présidence aux finances.

Les postes de membre-représentant les premières années et vice-présidence aux communications demeurent vacants.

- Comité Droit et Enjeux des minorités visibles

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour le poste de membre-représentant les premières années.

Éliane Larouche est élue par acclamation au poste de membre-représentant les premières années.

10. Budget prévisionnel

Philippe Lavoie-Paradis, vice-président aux finances de l'AED, fait un partage d'écran pour présenter le budget prévisionnel.

Philippe Lavoie-Paradis explique que cette année, l'AED attend un remboursement de taxes de Revenu-Québec de 20 000 \$. Sans avoir déterminé les cotisations étudiantes de la session d'été, l'AED s'attend à recevoir plus de 65 050 \$ de revenus en 2020-2021, alors qu'en 2019-2020, le total des revenus de l'AED était d'environ 90 850 \$.

Pour ce qui est des commandites aux comités et organismes reconnus, l'AED a donné un montant de 42 606 \$, ce qui est environ 10 000 \$ de moins que l'an dernier. Philippe précise toutefois que l'idée était d'en donner moins pour inciter les comités à vider leur coffre.

Pour ce qui est des budgets des membres de l'exécutif, seul le vice-président aux affaires professionnels rapporte de l'argent. L'AED s'attend à recevoir un montant d'environ 8 200 \$ pour le vice-président aux affaires professionnels. En additionnant les dépenses prévues des membres de l'exécutif avec le gain du vice-président aux affaires professionnels, l'AED s'attend à recevoir environ 3000 \$, ce qui est nettement mieux que le -11 077 \$ de l'an dernier.

Le total des dépenses prévues est de 46 120 \$ pour l'année 2020-2021, par opposition à 101 904 \$ pour l'année 2019-2020. Cela s'explique par le fait que les revenus sont pratiquement les mêmes que les années antérieures mais les dépenses sont nettement moindres en raison du plus faible nombre d'évènement.

L'AED s'attend donc à finir l'année avec un surplus de 21 450 \$, contrairement à un 22 129 \$ dans le négatif pour l'année 2019-2020. Cela représente une variation de budget de 203 %.

Philippe Lavoie-Paradis explique que si les étudiants ont des questions plus précises, il pourra montrer les calculs à quiconque le désire. Chaque commandite est détaillée.

Le Conseil d'Administration recommande l'adoption du budget 2020-2021 tel que proposé par Philippe Lavoie-Paradis. Valérie Rivest propose l'adoption du budget prévisionnel, appuyé par Shannon Soulé. Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Élection des membres des instances facultaires

Shannon Soulé explique que le principe est le même pour l'élection des membres des instances facultaires et l'élection des postes vacants au sein des comités et organismes reconnus de la Corporation et des représentants de premières années des comités.

- Conseil de la Faculté

Ali Aziez, Gabriel Boivin, Anne-Marie Galerneau et Samuel Perreault sont élus par acclamation au poste de membre.

- Comité sur le développement durable

Lisa Say est élue par acclamation au poste de membre.

- Comité de la bibliothèque

Valérie Rivest et Jordan Mayer sont élus par acclamation au poste de membre.

- Conseil d'administration du Fond d'investissement étudiant

Valérie Rivest est élue par acclamation au poste de membre.

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour le poste de membre. Le poste doit être rempli par un étudiant du certificat en droit. Le poste demeure vacant.

- Comité du programme de certificat en droit

Shannon Soulé ouvre une période de mise en candidature pour les trois postes de membre. Les postes doivent être remplis par des étudiants du certificat en droit. Les postes demeurent vacants.

12. Varia

Cyndelle Gagnon demande si quelqu'un aurait un point à ajouter. Aucun étudiant intervient.

13. Fermeture

L'ordre du jour étant épuisé, Philippe Vachon propose la fermeture de l'Assemblée générale à 12h15 le 1^{er} octobre 2020, appuyé par Jeremy Michel Roy. Aucune demande de vote n'est soulevée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Annexe 1



**Assemblée générale annuelle
Procès-Verbal**

Du 11 mai au 06 juin 2020
Virtuellement, sur Droit ULaval

Vu l'impossibilité de tenir une assemblée générale, le conseil exécutif a procédé autrement relativement à l'élection des membres des comités de l'Association des étudiants et étudiantes en Droit de l'Université Laval.

Du 11 mai au 06 juin 2020, un comité par jour sera élu sur le groupe de Droit ULaval. Pour poser leur candidature, les étudiants devront envoyer une courte vidéo de présentation à l'adresse aed@fd.ulaval.ca. Les étudiant.e.s voteront ensuite pour leur candidat.e.s favori.e.s sur un Google Forms.

Le calendrier indiquant l'ordre de passage des comités ainsi que le Excel indiquant les membres des comités est disponible en annexe.